

Groupe LABBE



Rapport RSE 2022



SOMMAIRE :

1. Introduction

2. Profil de l'organisation

3. Stratégie et analyse

4. Gouvernance

5. Ethique & Intégrité

6. Performance RSE

6.1 Performance économique

6.2 Performance environnementale

6.3 Performance sociale

7. Conclusion

1. Introduction

Le Groupe Labbe a été créée en 1995 et depuis su se servir et veiller à transmettre son savoir-faire artisanal en proposant des prestations de qualité pour évoluer en tant que PME et diversifier ses services toujours dans ses domaines de prédilections que sont les installations électriques, l'agencement de magasins et la pose d'enseignes.

Le groupe Labbe s'est engagée en 2009 dans une démarche qualité selon le référentiel ISO 9001 visant l'amélioration de la satisfaction de nos clients et de l'amélioration de ses performances à tous les niveaux de l'entreprise.

En 2019, la société Labbe a souhaité s'impliquer plus concrètement dans une démarche RSE et s'est soumise à l'évaluation auprès de l'organisme ECOVADIS dans l'objectif d'intégrer cette notion à son système d'amélioration continue en mettant en œuvre des actions correctives remontées à la suite de cette évaluation.

L'objectif est d'établir un reporting et un bilan permettant de rendre compte de manière transparente et complète des performances en matière de responsabilité sociale sociétale et environnementale.

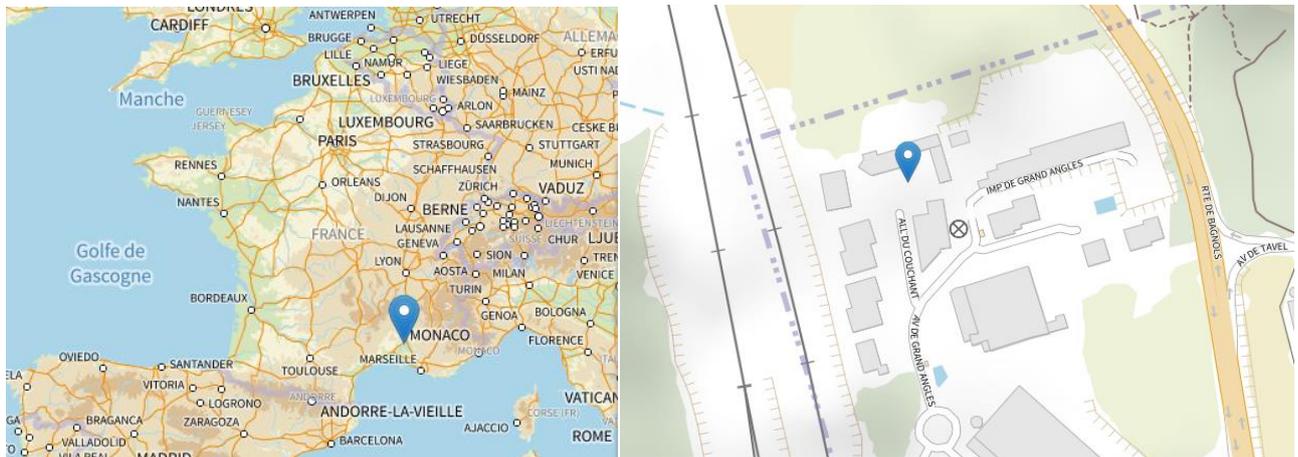
2. Profil de l'organisation

Statut juridique : SARL

Dénomination Sociale : LABBE

Capital : 520 000 €

Siège Social : Les Angles (30133)



Ses valeurs :

Réactivité – Progrès – Efficacité – Intégrité – Egalité des chances

Réactivité : Rester réactif dans la réponse aux exigences de notre clientèle et face aux obstacles que nous pouvons rencontrer.

Progrès : Maintenir notre démarche d'amélioration continue basée sur la méthode PDCA.

(Plan : Planifier - Do : Réaliser - Check : Vérifier – Act : Agir)

Efficacité : Apporter des solutions et mener à bien les missions qui nous sont confiés en s'assurant de la mise à disposition des ressources nécessaires pour notre réussite.

Intégrité : Adhérer sans faille à un code moral et de conduite Ethique conformément aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Egalité des chances : Laisser la possibilité pour chaque individu d'accéder à un travail ou des conditions de travail égales indépendamment de ses origines sociales, culturelles, sexuelles, ethniques ou religieuses.

La société LABBE intervient aujourd'hui sur 5 domaines d'activités :

- Les installations électriques dans les secteurs du tertiaire et du logement.
- Les installations liées au domaine du photovoltaïque.
- Le tous corps d'état.
- La pose de signalétique et l'agencement de point de vente.
- La Maintenance Multi technique.

Electricité en Bâtiment :

Nous mettons en place des installations électriques sur des bâtiments neufs et dans le cadre de réhabilitation pour des quartiers résidentiels, des ensembles immobiliers de logements collectifs (immeubles, villas), des programmes sociaux ou des villas de standing.

Mais aussi pour sur des secteurs du tertiaire et des établissements recevant du public (ERP) : écoles, lycées, grande distribution, hôtels, immeubles de bureaux, EHPAD, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, banques, magasins, concessions automobiles, stades.

Nous intervenons pour le courant fort, le courant faible et le câblage de réseaux informatiques cuivre ou fibre optique, la sécurité incendie et la domotique.

Pose de panneaux et de matériels liés au photovoltaïque et de bornes IRVE :

Nous proposons les services suivants dans le cadre de nos prestations de pose de matériels photovoltaïque et de bornes IRVE :

- **La visite préalable** (Vérification de l'état de l'installation et vérification de l'état de la toiture, Vérification du raccordement au réseau et identification du point de livraison).
- **La prise en charge des démarches administratives** : déclaration préalable et dépôt au service urbanisme.
- **La démarche auprès d'Enedis** ou de l'entreprise locale de distribution
- **Le passage du Consuel** pour obtention de l'attestation de conformité électrique
- En cas de vente totale ou de surplus, **la prise en charge des démarches et des coûts auprès de l'acheteur** obligé notamment au niveau de la déclaration de TVA au-delà d'une certaine puissance.

L'étude technique & financière du projet :

- Etude de production prévisionnelle personnalisée
- Le coût annuel du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics)

Maintenance Multi Technique :

Notre service Maintenance Multi technique intervient pour des réparations en électricité, mise en conformité électrique, remplacement de luminaires, dépannage réseau cuivre ou fibre optique, plomberie, chauffage électrique, climatisation, rideaux et portes automatiques, interphonie, sols souples.

Nos clients sont des gestionnaires de parc immobilier, des réseaux de magasins ou espaces de démonstration, des sites sensibles (casernes, banques.)

Nous intervenons sur contrat pour des visites préventives et curatives avec un service d'astreinte 24/24 et 7/7.

Agencement de points de vente :

Nous réalisons l'agencement de bureaux, de surfaces commerciales par la pose de cloisons, sols souples, luminaires, peintures, montage de mobilier, vitrines, présentoirs, bureaux, banques, surfaces publicitaires ou de communication.

Nous sommes capables de couvrir des campagnes nationales ou européennes et depuis 2006 nous sommes prestataires pour la Française des Jeux pour qui nous installons le matériel dans les tabacs, presse, grande surface.

Nous venons également de gagner la confiance du Paris Mutuel Urbain (PMU) qui nous confie depuis fin 2017 la pose de bornes automatiques et pour début 2018 la pose de leur mobilier, PLV et terminaux de vente.

Pose de signalétique :

Le service Enseigne réalise la pose de signalétique de toutes sortes : enseignes lumineuses ou non, totem, panneaux, vitrophanie, bannières, films dépolis, toiles et sur toutes sortes de supports (vitre, sol, mur, toitures, bardage...).

Grâce à nos poseurs à la corde nous pouvons intervenir sur des édifices difficiles d'accès qui demandent un savoir-faire spécifique : tours, immeubles de grande hauteur, barrages ...

Gestion de travaux tous corps d'état :

Pour les chantiers faisant appel à différents corps d'états nous traitons tous les domaines que nous savons couvrir en direct grâce à nos différents services, nous sous-traitons avec des professionnels de confiance les corps de métiers spécifiques (Plomberie, maçonnerie, CVC, Climatisation) et assurons la coordination de tous les corps de métier pour simplifier le suivi du client.

Dans le cadre de sa démarche Qualité, l'organisation de la SARL LABBE est découpée par processus, vous trouverez ci-dessous la cartographie concernée :

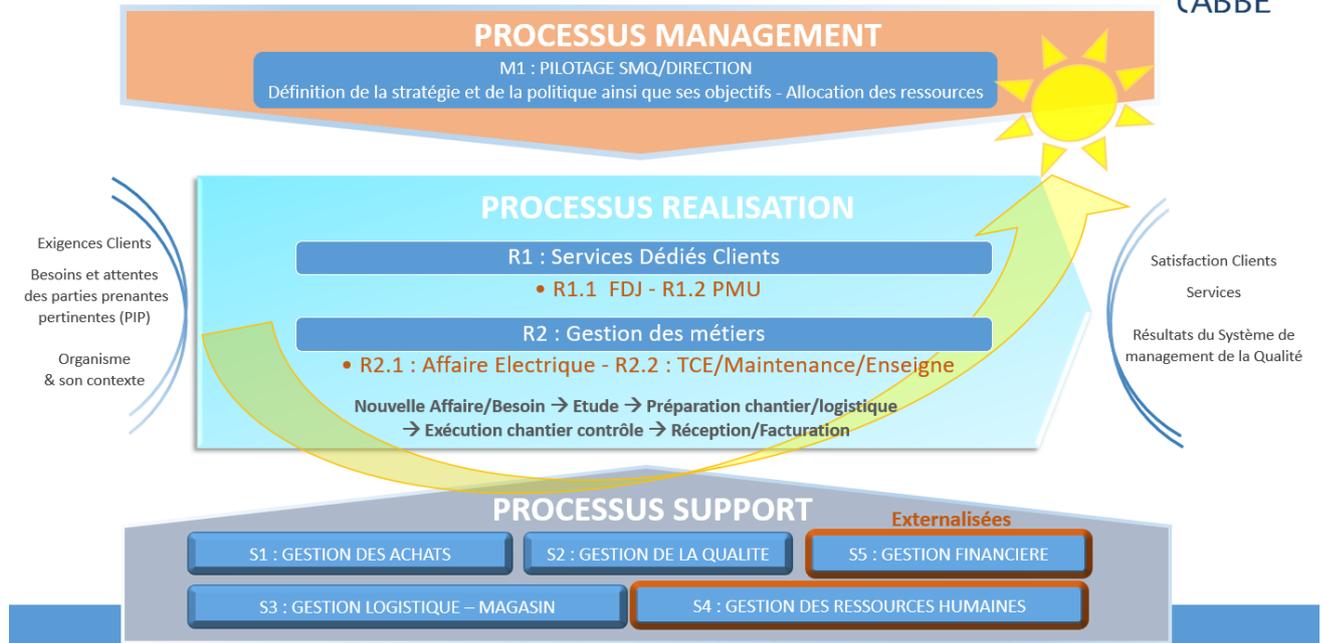
EN_M1_07

Version : V6

Responsable du document : E. LABBE / C. PERRIER

Date de validation : 19/05/2023

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS



LES CHIFFRES CLÉS :

- 24 millions d'€ de CA
- 174 collaborateurs
- 450 m² de bureaux
- 2200 m² d'espace de stockage
- + de 18 000 interventions annuelles
- Une flotte d'utilitaires de plus de 100 véhicules

La société Labbe intervient principalement en région OCCITANIE et PACA dans le cadre des ses activités d'installations électriques dans les domaines du photovoltaïque, du logement et du tertiaire, de la maintenance et du TCE.

Mais dans le cadre de ses activités dédiés clients et d'autres opérations exceptionnelles, la société LABBE est amenée à intervenir sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que sur le secteur de la Corse.

3. Stratégie et analyse

3.1 Guide identification du contexte et des parties intéressées

3.1.1 Présentation de l'entreprise

Présentation de l'entreprise	
Activités	<p>Prestations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prestations de services en installation et maintenance de réseaux électriques et informatiques dans le bâtiment tertiaire et le logement. 2. Prestations de services en installation, agencement, aménagement de points de vente et mise en place de signalétiques électriques ou autres.
Métiers	Direction, Assistantes administratives, Managers, Electriciens, Poseur/Agenceur, Comptable, Assistante Comptable, Assistante Qualité, Magasinier, Conducteurs de travaux, Chiffreurs.
Ce que nous vendons (nos produits, services)	Fourniture de matériels d'après cahier des charges Service
Qui sont nos profils clients ?	collectivités (mairie par exemple), entreprises
Où vendons-nous ? (nos terrains d'activité)	En France
L'entreprise est : (Statut juridique)	est une SARL indépendante
Quelle est notre valeur ajoutée ? (Quelles sont nos différences par rapport à nos concurrents)	Savoir-faire, expertise, expérience, pérennité de l'entreprise Réactivité et adaptabilité,
Qui sont nos concurrents ?	Variable selon les marchés, les prestations
Quelles sont les attentes de nos clients ?	Principaux critères : respect des délais, réactivité, qualité de la réalisation, relation de confiance
Quels sont nos savoirs faire ? (Ce que nous maîtrisons totalement dans notre métier, sans quoi nous disparaîtrions du marché)	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise et certifications métier - Réactivité - Services dédiées clients
De qui dépendons-nous ? (Relations « critiques » sans qui nous ne pouvons plus exister)	<ul style="list-style-type: none"> - Des modifications du contexte réglementaire et légal - De l'administration (règles marchés publics) - De la satisfaction des clients - Fournisseurs critiques

Qui dépend de nous ? (Relations « critiques » qui ne pourraient pas exister sans nous)	<ul style="list-style-type: none"> - Nos salariés - Les clients pour lesquelles nous fournissons un service dédié - Fournisseur de « pieuvres » PREFACAP - Nos services externalisés
Quelles sont les échéances clefs de l'entreprise ? Quelles sont les futurs projets ou changements importants ?	<ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 9001 : 2015 et Qualifelec - Evolution de l'entreprise suite à décisions stratégiques
Quelle est votre vision de l'entreprise : à 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Une entreprise reconnue sur les régions d'Occitanie et PACA plus particulièrement sur l'activité TERTIAIRE - S'être développer sur nos activités enseignes, maintenance, TCE et notre nouvelle activité photovoltaïque - Pérennisation des activités pour le PMU et la FDJ.

3.1.2 Contexte externe et interne

Contexte externe et interne	
Externe	
Quel est votre marché ? Faites-vous une veille concurrentielle ?	<p>Entreprises privés, Entreprise de Maîtrise d'ouvrages et collectivités locales</p> <p>Oui, infos sur tarifs et nouveaux produits/services de la concurrence, Suivi des avis d'attribution des marchés, Innovation visant à réduire l'impact Environnemental</p>
Quel est votre environnement des affaires ? International, national, régional et/ou local	Local, national
Quel est votre environnement réglementaire ?	Notre environnement est très règlementé : Code du travail, Normes (ISO, NF...), Cahier des charges clients, clauses contractuelles.
Situation du secteur d'activité ?	Concurrence forte Car de nouveaux acteurs apparaissent régulièrement avec pression sur prix et services
Interne	
Quelle est votre situation économique ?	Positive
Quelles sont les valeurs de votre entreprise ? Comment communiquez-vous vos valeurs en interne et en externe ?	<p>Respect du Client / des collaborateurs / des parties intéressées, Qualité des réalisations, Réactivité.</p> <p>Notre politique Qualité (lettre d'engagement de la direction), site internet + document de présentation d'entreprises lors des démarchages commerciales et Appels d'Offres. Rappel lors des points d'équipe et réunion</p>
Quels sont vos indicateurs de performance ? Disposez-vous d'un tableau de bord ou plusieurs ?	<p>La performance des activités de la SARL LABBE est mesurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - retour satisfaction client - indicateurs de performances - Tableau de bord financier
Quel est le climat social de l'entreprise ?	Bon

3.1.3 Identification des parties intéressées et de leurs besoins

Parties intéressées			
Parties intéressées	Questions à se poser	Besoins et attentes	
Clients	Comment analysez-vous les attentes du marché et la position de vos concurrents/compétiteurs ? Ecoute clients et prospects (terrain) , renouvellement des marchés Veille culturelle (media, web, etc..)	Qualité des prestations, respect des délais, bon rapport qualité/prix, qualité des relations Veille technologique	
	Comment formalisez-vous l'écoute des clients ? Recueil des retours positifs et négatifs clients, traitement des réclamations Bilan en Revue de Direction		
	Comment votre entreprise entretient-elle la relation client à long terme ? Grâce à la qualité de nos prestations, A notre capacité d'adaptation et la prise en compte de l'évolution du marché, des tendances et des besoins des clients et veille technologique.		
	Votre entreprise participe-t-elle à des organisations professionnelles ou réglementaires de sa propre filière ou métier ? <i>Non mais participation à des salons professionnels</i>		
	Qui seront vos clients de demain ? <i>Actuels et plus de tertiaires, locaux et régionaux</i>		
	Direction		
	Avez-vous des objectifs ? Oui sur le Chiffre d'Affaires et sur les enjeux QRSE		Pérennité de l'entreprise, développement durable des performances, bien être collaborateurs
Quels sont vos indicateurs de pilotage ? Chiffre d'affaires et rentabilité par activité Mesure annuelle du CA Indicateurs de Qualité et liés au besoin du reporting RSE Disposez-vous de tableaux de bord ? Oui, cf. notre tableau de bord est déterminé par rapport à l'étude de notre contexte et de notre SWOT dont découle nos orientations stratégiques			
Votre pilotage est-il en lien avec vos objectifs ? Oui, nous adaptons notre pilotage aux objectifs ce qui découle des orientations stratégiques sont inscrits et des actions en découlent et sont inscrites à notre plan d'action général suivi par les différents pilotes et par la direction.			
Les ressources sont-elles mises à disposition (disponibles) afin d'atteindre les objectifs fixés ? Oui : à la fois les ressources humaines et matérielles			
Quels sont les événements marquants des dernières années ?			

	<p>Évolution de la certification ISO 9001 dans sa version 2015</p> <p>Accroissement de nos effectifs et de nos activités</p> <p>Restructuration des services</p> <p>Nouveau Client avec service dédié PMU, Accroissement de l'activité du PMU</p> <p>Développement dans l'activité TCE, Photovoltaïque et Tertiaire.</p> <p>Mise en place d'un logiciel de gestion en interne</p>	
Salariés	<p>Quel est votre politique de recrutement ?</p> <p>- CDI essentiellement</p> <p>- Stagiaires et alternance</p> <p>Comment formez-vous le personnel de votre entreprise ?</p> <p>Prise en compte des demandes lors des entretiens individuels et suite à l'étude de la matrice des compétences / Formation externe / interne, présence d'un plan de formation</p> <p>Comment les accompagnez-vous dans leur mission ?</p> <p>Ecoute active, formations, fiches de poste</p> <p>Réalisez-vous des entretiens individuels ?</p> <p>Entretiens annuels prévu pour tout le personnel</p> <p>Suivez-vous la pyramide des âges au sein de votre entreprise ? Non, pas nécessaire pour une entreprise de notre taille</p>	<p>Emploi pérenne,</p> <p>Rémunération,</p> <p>Evolution (formation), conditions de travail (infrastructures et environnement de travail)</p> <p>Reconnaissance,</p> <p>Bien-être, communication interne</p>
Fournisseurs/ Sous-traitants	<p>Sur quels critères choisissez-vous vos fournisseurs ?</p> <p>Prix, Délais, Qualité du produit/prestation, Réactivité</p> <p>Signature de la charte d'engagement, acteurs locales, Evaluation RSE, Engagements RSE</p> <p>Quels sont vos plus gros fournisseurs ?</p> <p>Matériels (SONEPAR, REXEL, DERD)</p> <p>Comment est contractualisée la relation avec vos fournisseurs ?</p> <p>Contrats, bons de commande, Dérogations annuelles Charte d'engagement, Fournisseurs</p> <p>Comment sont suivis vos fournisseurs y compris au niveau de leur performance ?</p> <p>Evaluation des fournisseurs critiques prenant en compte des critères QRSE et analyse annuelle en amont de la RDD (décision de maintien / mise en garde / rejet).</p>	<p>Pérennité de la relation, relation de partenariat, reconnaissance de la qualité de leurs prestations/produits, préservation de leurs marges, règlement dans les délais</p>

	<p>Comment prenez-vous en compte les intérêts de vos fournisseurs ?</p> <p>Prise en compte et respects de leurs prérogatives (Ex : Respect des délais de paiement) / Rencontres et échanges en cas de besoin.</p>	
	<p>Quels sont les fournisseurs que vous impliquez dans vos projets ?</p> <p>Fournisseurs de matériel essentiellement</p>	
Banques / Assurances	<p>Comment gérez-vous la relation avec vos banques/assurances et/ou autres établissements financiers ?</p> <p>Banques : Contacts réguliers Assurances : Obtention d'éléments chiffrés factuels pour ajuster leurs tarifs et vérifier la conformité des réalisations</p> <p>Disposez-vous de suivi spécifique avec les banques/assurances ou établissements financiers ?</p> <p>Des points à minima annuels ou en cas de demandes particulières.</p>	<p>Pérennité et/ou développement de notre entreprise,</p> <p>Besoin de financements, de placements.</p> <p>Maitrise de la sinistralité.</p>
Concurrents	<p>Quels sont vos concurrents ?</p> <p>Niveau national et régional</p> <p>Quels sont leurs atouts ?</p> <p>Leur taille et leur réputation</p>	<p>Ethique des affaires, application d'une juste concurrence.</p>
Administrations	<p>Quelles sont les types d'administrations avec lesquelles vous êtes en relation ?</p> <p>Administration fiscale, collectivités, OPCA</p>	<p>Connaissance et respect des lois et de la réglementation.</p>

3.2 Autodiagnostic des Parties Intéressées

Qu'est-ce qu'une partie intéressée ou partie prenante ?

Appelée aussi « partie intéressée », une partie prenante est un individu ou groupe pouvant affecter ou être affecté, directement ou indirectement, dans le court terme comme dans le long terme, par les stratégies, les actions, les messages (et leurs conséquences), que la SARL LABBE met en œuvre pour atteindre ses objectifs.

3.3 L'identification de nos parties intéressées pertinentes

L'identification de nos parties intéressées pertinentes a pour objectif de comprendre que notre environnement est bien plus large que le traditionnel triptyque « client-fournisseur-concurrent ». D'autres parties prenantes exercent une influence sur le développement de la SARL LABBE. Parce que les parties prenantes autres que celles du « triptyque » ne sont pas valorisables (quantitativement) ou valorisées dans un business plan, cette donnée stratégique est souvent négligée et agit comme un boomerang → Ne pas en tenir compte, c'est sous-estimer le temps que nous accapareront les parties prenantes et être « aveugles » par rapport à leurs attentes et influences : en d'autres termes, « naviguer à vue » (ou en tout cas à courte vue) et rapidement à « flux (trop) tendus ».

Liste des parties intéressées liées à la **SARL LABBE** :

Direction	Eric Labbe; Nicole Melli; Cyril Perrier; Alexandre D'ABBADIE
Banques/Assurances	2 établissements bancaires / 2 assureurs
Salariés	175 personnes
Clients	Entreprises Privés, Collectivités, Entreprise de Maîtrise d'ouvrage
Sous-traitants	Suivants liste de nos sous-traitants
Concurrents	non applicable
Fournisseurs	Cf. liste des fournisseurs du service Achats
Administrations	Fisc, Urssaf, etc.

3.4 Importance des parties intéressées pertinentes

A ce stade, nous allons confronter maintenant chacune des orientations stratégiques de notre politique au niveau d'importance des parties prenantes identifiées.

Parties intéressées (PI)	Désignation	1	2	3	4	5
PI1	Clients					x
PI2	Direction					x
PI3	Salariés					x
PI4	Banques/Assurances				x	
PI5	Sous-traitants			x		
PI6	Concurrents		x			
PI7	Fournisseurs de Matériels				x	
PI8	Administrations			x		

Cotation associée :

Niveau 1 : La PP ou ses préoccupations ont peu d'influence sur l'entreprise, et son importance ne devrait pas augmenter.

Niveau 2 : La PP (ou ses enjeux) peut apporter une aide ou un frein dans l'atteinte vos objectifs. Son influence n'est pas déterminante mais est susceptible de croître.

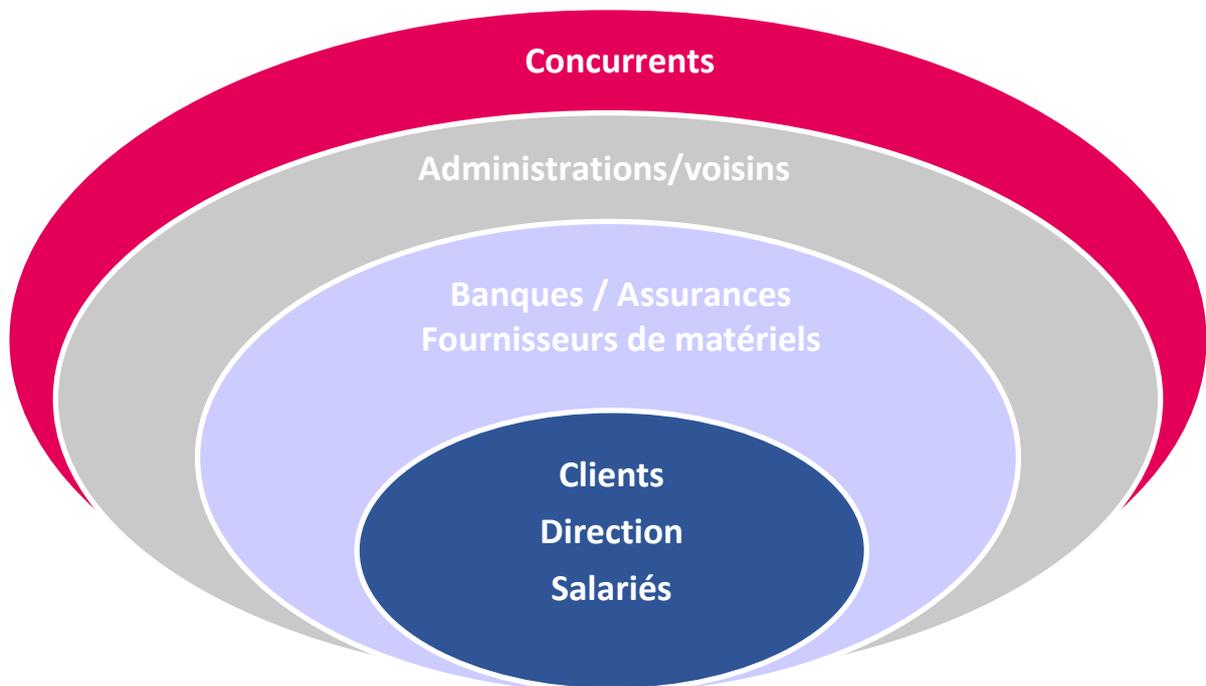
Niveau 3 : La PP est utile pour mener à bien votre objectif ; ne pas l'intégrer, c'est risquer de compromettre sa réussite.

Niveau 4 : La PP est indispensable à la réalisation de toutes les orientations de l'entreprise et par voie de conséquence, à la réussite du projet.

Niveau 5 : La PP est incontournable ; elle peut remettre en cause jusqu'à l'existence de l'entreprise et a une influence déterminante sur sa pérennité.

3.5 Sphère d'influence des Parties Intéressées de la SARL LABBE

Nous avons représenté ci-dessous la sphère d'influence de nos parties intéressées pertinentes :



3.6 Détermination des actions en face des risques et opportunités

Lien avec Politique et Objectifs

- PLAN - Planification-
- PQ - Politique Qualité - Date
- OBJ – Objectifs - Date

Les principales actions mises ou à mettre en œuvre pour 2022_2026 qui découlent des analyses PESTEL/SWOT, des exigences des parties intéressées, des retours clients, des analyses de processus et d'expériences sont suivies dans notre plan d'actions. (Cf. *Orientations stratégiques*).

En matière de RSE, l'objectif principal est de maintenir une démarche d'amélioration continue sur ce domaine. L'enjeu est de répondre aux attentes de l'ensemble de nos parties intéressées pertinentes sur ce domaine et d'être un influenceur de notre côté sur ces dernières.

4. Gouvernance

Au sein de la SARL LABBE, nous avons formalisé une politique de gouvernance en mai 2023.

4.1 Objectif de la politique de gouvernance :

L'adoption de cette politique de gouvernance s'avère nécessaire afin de mieux définir les rôles distinctifs que doivent jouer les dirigeants de la société LABBE que sont le président Gérant, la directrice administrative et financière, les directeurs généraux (DG). Il s'agit de décrire précisément les responsabilités de chacun et d'ainsi fournir un outil de référence pour notre système de management QRSE.

Ces membres constituent le CODIR (Comité de direction) de la société LABBE (30133 LES ANGLES).

4.2 Rôle et responsabilités du Président Gérant Mr LABBE Eric :

- Il supervise l'ensemble des activités, il mène l'ensemble des réunions mensuelles et les points sur les analyses financières en partenariat avec la directrice administrative et financière.
- Il est le responsable des dispositifs de sécurité et des installations réglementaires des locaux.
- Il valide les achats liés à la flotte de véhicule.

4.3 Rôle et responsabilités de la Directrice Administrative et Financière, Mme MELLI Nicole :

- Elle assure la gestion et la surveillance des comptes de la société.
- Elle assure le paiement des fournisseurs et sous-traitants.
- Elle supervise les services supports comme les autres membres de la direction.
- Elle assure le versement et le contrôle des salaires des collaborateurs.
- Elle détermine la date des réunions mensuelles.
- Elle gère l'agenda du Président Gérant Mr LABBE Eric.
- Elle supervise les prises de contact venant de l'extérieur passant par la boîte mail : info@grouplabbe.com.

4.4 Rôle et Responsabilités du Directeur Général, Mr PERRIER Cyril :

- Il supervise et manage les équipes des services suivants : TCE/AGENCEMENT D'ENSEIGNES ET DE SIGNALÉTIQUE/MAINTENANCE ; FDJ ; PMU et ensuite rend compte aux autres membres de la direction des résultats et de la gestion.
- Il valide les achats significatifs liés à ces derniers.

- Il est désigné comme back-up du Président Gérant pour mener les réunions mensuelles lors de l'absence de ce dernier.
- Il est chargé de superviser les équipes QRSE en tant que pilote du processus Management.

4.5 Rôle et Responsabilités du Directeur Général, Mr D'ABBADIE Alexandre :

Il supervise et gère les équipes des services suivants :

ELECTRICITE LES ANGLES/VALLAURIS ; PHOTOVOLTAIQUE ; PREFACAP ; TERTIAIRE ; ENERGIE et ensuite rend compte aux autres membres de la direction des résultats et de la gestion.

- Il valide les achats significatifs liés à ses services.
- Il est le back-up du président pour mener les réunions en cas d'absence.

4.6 Rôle commun :

En dehors de leurs engagements juridique en tant que gérants de la SARL LABBE à hauteur de leurs parts, tous les membres de la direction sont engagés sur la démarche QRSE et doivent intégrer des objectifs « SMART » lors de la définition de leur stratégie.

Un objectif SMART doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.

Ils sont représentants de l'image de la société LABBE lors de leurs communication interne comme lors d'éventuelles diffusions de messages oraux ou écrits dirigés à un plus large public. Un plan de communication est géré par le service Qualité et toutes les communications officielles de la part des membres de la direction doivent y figurer. L'objet de la communication et son destinataire seront alors précisés sur ce dernier.

Le CODIR doit se réunir pour la prise de décision en cas de conflits, d'alerte pouvant porter atteinte de manière significative à l'intégrité, l'image, la santé financière, à son environnement direct comme indirect et à la qualité des activités de la société LABBE.

5. Ethique et Intégrité

La SARL LABBE a formalisé un code de conduite dans le but de :

- Présenter les valeurs de la société LABBE en matière de RSE qui guident les actions menées par l'entreprise.
- Enoncer les principes et engagements pris par notre direction envers nos différentes parties prenantes.
- Expliquer le rôle de référent Ethique
- Servir de référence en cas d'interrogation ou de préoccupation

A qui s'adresse-t-il ?

Il est le document de référence commun destiné à l'ensemble de nos responsables et collaborateurs ainsi qu'à toutes nos parties prenantes : clients, fournisseurs, prestataires de services et autres partenaires commerciaux.

Les responsables doivent tout particulièrement :

- ➔ Se référer régulièrement au Code de conduite en présence des membres de leur équipe pour s'assurer que celui-ci est compris.
- ➔ Créer un climat de confiance favorisant le dialogue afin d'inciter les collaborateurs à parler librement de leurs préoccupations.
- ➔ S'assurer de la bonne application et du respect de nos principes d'actions.

Avoir une conduite exemplaire qui incarne nos valeurs

Tous les collaborateurs doivent comprendre et respecter les principes dans notre Code de conduite.

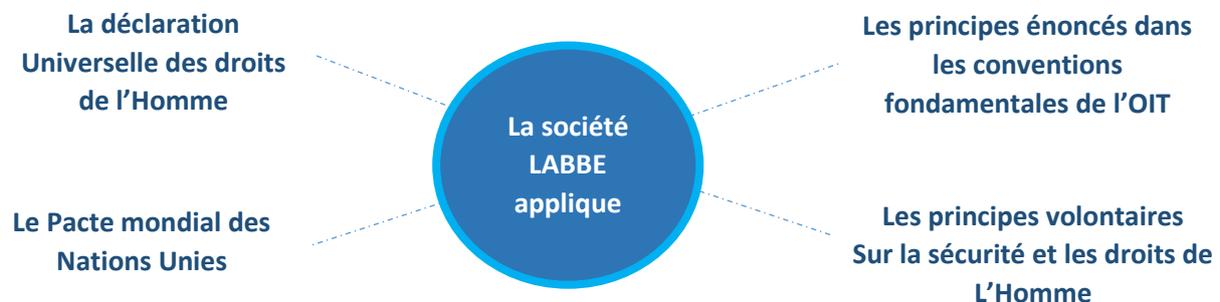
Les fournisseurs et partenaires sont tenus d'appliquer des standards équivalents aux nôtres, notamment envers leurs collaborateurs.

5.1 – Social & Droit de l'Homme

La société LABBE et ses salariés s'engagent à respecter le cadre légal et réglementaire et ce quel que soit le territoire ou le lieu où ils exercent leur activité.

Il est essentiel que nos collaborateurs fassent preuve de vigilance, et d'un engagement personnel, vis-à-vis des Droits de l'Homme dans leurs activités quotidiennes. La société promeut des comportements qui font que chacun se sente bienvenu et partie intégrante de notre entité, la diversité étant l'affaire de tous.

La société LABBE applique une gestion des Ressources Humaines qui écarte toute discrimination sur des motifs illicites et engage ses collaborateurs à travailler dans un respect mutuel des personnes, des religions, des convictions, des engagements politiques ou syndicaux.



5.2 – Harcèlement et Violence sur le lieu de travail

Chacun a le droit de travailler dans un environnement exempt de harcèlement, de quelque type que ce soit. Nous ne tolérons aucun comportement verbal, non verbal ou physique, de toute personne associée à nos activités (y compris les fournisseurs et les clients) constituant un harcèlement ou un environnement de travail intimidant, offensant, abusif ou hostile, et notamment toute violence sur le lieu du travail ou harcèlement sexuel.

Nos employés et responsables doivent se conformer à toutes les lois anti-harcèlement de l'endroit où ils travaillent. La violence sur le lieu de travail inclut la violence et le harcèlement, les cas de violence à l'encontre d'actuels ou d'anciens employés et/ou des membres de la famille, des clients, des fournisseurs et de tout autre tiers ainsi que les cas de violence à l'encontre de l'employeur, mais aussi le vol et autres crimes de nature commerciale.

Sous réserve des lois et réglementations applicables, il est interdit de posséder et/ou d'utiliser des armes à feu, d'autres armes, des dispositifs explosifs et/ou tout autre matériel dangereux dans les locaux de l'Entreprise ou lors de la conduite d'affaires de l'Entreprise.

Le harcèlement sexuel se manifeste lorsqu'un comportement malvenu à connotation sexuelle affecte la personne sur son lieu de travail. Ce type de comportement comprend des avances de nature sexuelle importunes, des demandes de faveurs sexuelles et tout autre comportement verbal ou physique de nature sexuelle qui entraîne un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant.

5.3 – Corruption, Trafic d'influence et fraude

Les actes de corruption, de fraudes et de trafic d'influence sont sanctionnés par le Code Pénal. L'entreprise met à disposition de chacun de ses salariés des outils disponibles pour rappeler les comportements à risque ou à proscrire dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle afin de prévenir et lutter efficacement contre les risques de corruption. Aucun comportement caractérisant des faits de corruption ne sera toléré et des sanctions disciplinaires seront prévues dans le cadre du règlement intérieur.

Aucun collaborateur du Groupe LABBE ne doit s'adonner à un acte ou comportement de corruption, de fraude, de trafic d'influence ou de favoritisme dans la négociation avec ses fournisseurs ou clients afin de garantir un traitement impartial de ses activités sur les marchés. De même que tout collaborateur qui serait approché ou sollicité pour l'obtention de faveurs engageant la responsabilité morale et financière du Groupe LABBE est expressément tenu d'en informer sa hiérarchie afin d'y porter un terme. Chaque collaborateur doit avoir à cœur de fournir des prestations conformes aux usages et stipulations contractuelles, sans dissimulation ni tromperie, ni chercher à obtenir un avantage indu.

5.4 - Conflits d'intérêts

Il incombe à chacun la responsabilité de résoudre les conflits d'intérêts, réels ou apparents, afin de protéger la société. Ces conflits peuvent surgir au cours d'activités dans le cadre desquelles les intérêts personnels peuvent compromettre, ou sembler compromettre, notre capacité à prendre des décisions objectives et d'agir dans le meilleur intérêt de notre Entreprise. La déclaration à votre responsable est essentielle à la résolution de ces conflits.

5.5 – Santé & sécurité

Chaque salarié connaît, respecte et fait respecter les règles de sécurité applicables. Il prête une attention particulière aux conditions de travail et au bien-être de toutes personnes présentes sur les lieux de travail.

Trois comportements doivent guider l'action de chacun en matière de prévention : l'**exemplarité**, en appliquant à soi-même et en faisant appliquer sans complaisance les règles de sécurité ; la **vigilance**, en étant en permanence en éveil et sans compromis pour identifier les risques, puis les maîtriser ; la **réactivité**, en exigeant que toute situation à risque soit traitée sans délai.

La société LABBE s'engage à traiter leurs employés avec dignité et respect et à leur procurer un environnement de travail qui soit sûr, sain, propre, bien éclairé et ventilé. Ceci inclut les équipements appropriés ainsi que les protections individuelles nécessaires aux activités à risques.

Tous les locaux de la société LABBE doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur relatives aux conditions de travail, afin de protéger les salariés de toutes atteintes à leur intégrité physique.

5.6 – Environnement

En termes d'environnement, la société labbe s'engage à réduire son empreinte environnementale et à améliorer sa performance économique ainsi qu'à contribuer au bien-être de la société dans son ensemble.

La société LABBE s'engage à surveiller, maîtriser et déployer des actions visant à diminuer l'impact de son activité sur l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité des personnes tant au niveau de ses activités qu'au sein de ses locaux.

A cet effet, chaque salarié s'attache à appliquer des gestes favorisant la protection de l'environnement, notamment en évitant toute forme de gaspillage d'énergie ou de ressources naturelles, en limitant les impacts en matière de rejets de gaz à effet de serre et de déchets.

Il contribue également dans son domaine d'activité à la mise en œuvre de procédés et produits sûrs et respectueux de l'environnement. La société Labbe a même choisi depuis fin 2019 développer une de ses activités dans les énergies renouvelables par le biais du photovoltaïque et la mise en place des bornes IRVE.

5.7 – Ethique des affaires

5.7.1 Concurrence

Il est interdit à quiconque dans notre Entreprise de diriger, participer, approuver ou tolérer toute violation des lois régissant la concurrence. Les managers sont responsables du comportement de leurs équipes.

Les atteintes illicites au libre jeu de la concurrence peuvent adopter des formes variées : des ententes entre entreprises concurrentes, voire un simple échange d'informations stratégiques, un abus de position dominante ou encore une exploitation abusive de la situation de dépendance économique d'un fournisseur, d'un prestataire ou d'un client, constituent des pratiques punissables. Les sanctions encourues par les entreprises fautives peuvent en outre être très lourdes : l'Autorité de la Concurrence peut infliger des sanctions pouvant atteindre une part significative du montant du chiffre d'affaires hors taxes des entreprises convaincues d'entente : le risque va donc bien au-delà de la seule perte du bénéfice net résultant de la mise en œuvre de ces pratiques.

Chaque collaborateur concerné doit connaître et appliquer ces règles et s'abstenir dans son activité professionnelle de tout comportement pouvant s'assimiler à une pratique anticoncurrentielle, que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger.

En conséquence, toute personne qui contreviendrait aux règles qu'elle s'est engagée à respecter, commettrait une faute professionnelle et s'exposerait, de ce fait, à des sanctions.

5.7.2 Ethique achats/Choix Fournisseurs

La société LABBE considère que la performance d'une entreprise passe par des relations équilibrées entre elle et les différents interlocuteurs de l'entreprise, qui doivent être traités avec respect dans la conduite des affaires, ce qui requiert des relations loyales et professionnelles, fondées sur la bonne foi. Chaque collaborateur doit avoir en tête l'intérêt supérieur de la société, la protection de son image et de sa notoriété, ainsi qu'un haut niveau de réputation professionnelle.

Les fournisseurs de la société LABBE doivent adhérer aux valeurs définies dans la Charte fournisseurs et chacun doit veiller à ce qu'ils s'y conforment. Nous avons demandé à nos fournisseurs principaux de s'engager par le biais d'une charte rappelant nos engagements communs en matière de RSE. Cette charte est présente sur notre serveur commun dans la partie gestion des achats sous la référence « PMQ_11 ».

Dans le cadre de nos démarches Qualité et RSE, nous effectuons l'évaluation de nos fournisseurs de manière annuelle en prenant en compte la mise en place d'une démarche ou d'actions concernant leurs responsabilités sociales sociétales et environnementales.

5.7.3 Gestion des données personnelles et intellectuelles

Chaque collaborateur est tenu de ne divulguer par voie orale, écrite ou électronique aucune information, à caractère confidentiel et de respecter les règles de la propriété intellectuelle et industrielle. Ces obligations subsistent même après son départ de l'entreprise.

Les ressources informatiques et de communication sont destinées à une utilisation professionnelle dans le respect des lois ainsi que des règles internes applicables ;

5.7.4 Gestion des données personnelles et intellectuelles

Les actifs d'une entreprise constituent, avec ses hommes, sa richesse première. Ils ne sont pas seulement constitués des éléments corporels visibles, locaux, machines de production, installations techniques, etc... mais aussi de l'ensemble des connaissances, informations techniques ou commerciales, les offres commerciales, les études de tous ordres, et d'une façon générale, de tous les

savoir-faire, données financières et juridiques et éléments élaborés par les collaborateurs et constituant le patrimoine de la société LABBE.

Ces éléments corporels et incorporels doivent être protégés par chacun des collaborateurs contre leur appropriation par des tiers et ne faire l'objet d'aucune utilisation à des fins illicites ou sans rapport avec les activités de LABBE.

Bien entendu, ils ne peuvent en aucun cas être exploités ou utilisés à des fins personnelles, ni mis à la disposition de tiers pour des besoins autres que ceux de la société LABBE. Dans ce sens, chaque collaborateur doit s'assurer qu'il met en sécurité les données confidentielles contenues sur son ordinateur ou smartphone.

5.7.5 Cadeaux & Invitations

Offrir et recevoir des cadeaux et invitations peut être un simple signe de courtoisie pouvant contribuer à établir, maintenir ou développer des relations professionnelles souvent utiles pour les activités de toute entreprise.

Mais cela peut s'apparenter ou être perçu comme un acte de corruption active ou passive. Ainsi, tout cadeau ou invitation doit être raisonnable, proportionné et sans esprit de retour. La transparence est essentielle.

Peuvent faire exception à la règle :

- Les déjeuners, dîners, boissons, **justifiés par l'heure et la durée des réunions ou séminaires.**
- Les invitations à des séminaires ou évènements **justifiés par des raisons professionnelles.**

5.7.6 Activité politique

La société LABBE respecte la liberté d'opinion et le droit de chaque collaborateur de participer, à titre personnel, à des activités relevant de la vie publique, dès lors qu'il est clair qu'en le faisant, il ne représente pas l'entreprise, qui entend conserver une attitude de stricte neutralité politique. Il est rappelé que tout financement d'un parti ou des activités d'un élu ou d'un candidat est interdit aux entreprises en France par la loi. La société LABBE observe scrupuleusement la réglementation applicable au financement des partis et des candidats, et plus généralement de toute activité politique. Dans les pays où de tels financements sont autorisés et/ou réglementés, la politique de la société est de ne pas participer à de tels financements de partis ou d'hommes politiques.

5.7.7 – Procédure d'alerte & référent Ethique

D'un système d'alerte professionnelle permettant au personnel de la société ainsi qu'à tout collaborateur extérieur et occasionnel, de signaler de bonne foi un manquement sérieux à la loi ou aux règles internes de la société.

Le dispositif d'alerte permet de signaler les éventuels manquements qui seraient constitutifs :

- D'un crime ou d'un délit
- D'une violation grave et manifeste d'un engagement international
- D'une violation grave et manifeste de la loi ou d'un règlement
- D'une menace ou d'un préjudice grave à l'intérêt général

Il peut s'agir de manquements dans les domaines suivants :

- Droit de la concurrence
- Interdiction du recours au travail forcé, au travail obligatoire des enfants, au principe de la liberté syndicale.
- Lutte contre la corruption
- Financier, comptable, fiscal, bancaire, détournements d'actifs
- Respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
- Interdiction pour la société de participer à tout financement politique

Risques Graves pour la sécurité informatique de la société, la divulgation d'informations stratégiques strictement confidentielles ou d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

Attention, L'alerte ne peut toutefois pas porter sur des éléments couverts par le secret défense, le secret des relations entre un avocat et son client ou le secret médical.

Le dispositif d'alerte professionnelle de la société LABBE est facultatif : aucune sanction ne peut être prise contre une personne n'ayant utilisé ce dispositif alors qu'elle était en droit de le faire.

Il est complémentaire et ne se substitue pas aux autres modes de signalements existants au sein de l'entreprise (Voie hiérarchique, Direction des Ressources Humaines...)

A partir de leur messagerie électronique les salariés de la société adressent un email à une boîte électronique dédiée : alerte@grouplabbe.com.

Une personne ne disposant pas d'une messagerie électronique LABBE peut émettre une alerte en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

Direction Générale
SARL LABBE
Avenue de Grand Angles
30133 LES ANGLES, France

Le contenu de l'alerte ne pourra être pris en compte que s'il répond aux conditions de recevabilité exposées au point suivant.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur le serveur commun ou en faire une demande de transmission auprès du service qualité chargé de la gestion documentaire à l'adresse suivante : qualite@grouplabbe.com.

5.7.8 – Sanctions

L'ensemble des collaborateurs s'engage à respecter les règles communes ainsi définies dans la conduite de ses activités. Tout collaborateur qui ne respecterait pas les règles ainsi édictées dans le Code s'expose à des sanctions disciplinaires dont les mesures peuvent aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.

6. Performance RSE

Notre indicateur principal pour le management RSE est le résultat à la suite de l'évaluation de notre niveau RSE de l'organisme indépendant ECOVADIS. Nous avons mis une cible >62 sur le score obtenu via cette dernière pour essayer de maintenir notre médaille d'argent.

6.1 Performance économique

6.1.1 Informations financières clés liées à la performance économique de l'entreprise.

La performance économique de la SARL LABBE est positive depuis 2021, ce qui est en partie dû au développement des activités liés au Tertiaire et sur son développement sur le secteur de la région PACA et OCCITANIE.

2022			
Indicateur	Cible	Résultat	Periodicité
Evaluation CA	<5%	16,34%	Annuelle
CA		24 404 255	Annuelle
2021			
Indicateur	Cible	Résultat	Periodicité
Evaluation CA	<5%	26,04%	Annuelle
CA		20 415 794	Annuelle
2020			
Indicateur	Cible	Résultat	Periodicité
Evaluation CA	<5%	3,98%	Annuelle
CA		15099286	Annuelle

6.1.2 Contribution au développement économique local et régional.

La société LABBE est un acteur économique local dans la mesure où elle emploie 156 salariés de la région. Le critère de la localité est pris en compte dans l'évaluation et le choix de nos fournisseurs, la société fait donc appels à de nombreux fournisseurs et prestataires locaux pour répondre à ses besoins en termes d'achats et de prestations de service notamment au sein de son siège.

6.1.3 Pratiques commerciales éthiques et transparence financière.

La société LABBE est engagée et engage ses fournisseurs/prestataires principaux par le biais de sa charte d'engagement RSE à respecter des pratiques commerciales éthiques et respectueuses.

6.2 Performance environnementale

6.2.1 Mesures prises pour réduire l'impact environnemental de l'entreprise.

La société LABBE a mis en place des indicateurs de suivi de la gestion de ses déchets par catégorie, de ses consommations d'énergies. Pour établir le bilan carbone de l'année 2021, elle a choisi de passer par le prestataire Greenly pour établir un bilan Carbone plus fiable et précis, ce choix a été renouvelé pour 3 ans. Ce qui nous offre l'accompagnement et le point de vue d'un expert Climat ayant des connaissances sur notre secteur d'activité afin de cibler les actions pertinentes pour baisser ou compenser à minima nos émissions carbonées.

La méthodologie de Greenly permet la prise en compte des données qui sont directement traitées via un export de notre comptabilité sur leur interface de traitement afin que chaque donnée puisse être vérifiée et catégorisée de façon pertinente.

Dans le cadre de certaines de nos prestations d'agencement de point de vente nous proposons d'identifier le matériel pouvant être récupérés pour être revalorisés et remis sur le circuit d'installation.

6.2.2 Nos indicateurs sur l'aspect Environnement.

Consommation d'énergie renouvelable :

2020	Nc
2021	Nc
2022	5833.33 kWh

Consommation d'électricité en kWh :

2020	Nc
2021	31499
2022	28651

Consommation de carburant :

2020	Nc
2021	367 958,90
2022	353 374,84

Emissions GES en tCO² et kgCO² :

	<i>Total en tCO²</i>	<i>Scope 1</i>	<i>Scope 2</i>	<i>Scope 3</i>
2020	5159	Nc*	Nc*	Nc*
2021	10411	890k	0.1	9.5 M
2022	12912	900k	0.1	12 M

En 2021, nos émissions carbone ont représenté 59.5 tCO² par employé et en 2022 nos émissions carbone 73.8 tCO² par collaborateur.

Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'augmentation de l'activité et la faible marge d'interventions sur le choix de ses achats. Les produits sont sélectionnés en grande majorité par le client dans le cadre des appels d'offres même si nous avons une politique d'achats responsables et mis des critères RSE en place pour évaluer nos fournisseurs.

Nous prévoyons de sensibiliser nos clients lors de nos échanges et négociation sur ces points.

Production de déchets en tonnes :

2020	99.53
2021	89.95
2022	93

6.2.3 Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'eau, de gestion des déchets, etc.

Ci-dessous les actions par catégories à la suite de la réalisation de notre bilan carbone :

Catégorie	Description
Déplacement	Opter dans la procédure de gestion de flotte qu'en cas de renouvellement de véhicule de type société, nous pourrions passer directement sur des véhicules électriques selon le service et l'usage auquel il sera affecté.
Déplacement	Sensibiliser à l'écoconduite de manière régulière par le biais de notre communication interne (via des flash infos mensuel) et grâce au questionnaire mis à disposition par la plateforme GREENLY.
Energie	Étudier la mise en place de panneaux photovoltaïque sur le reste des bâtiments du siège social.
Energie	Etudier la mise en place de deux bornes IRVE sur le site des Angles.
Energie	Mise en place pour nos collaborateurs d'un tarif préférentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïque. Ajout de l'information dans le livret d'accueil et prévoir une communication sur le sujet ;
Compensation Carbone	Etudier la contribution sous-forme de compensation carbone d'au moins 10% de nos émissions carbone sur un projet régional/national dans la mesure du possible.

En réponse aux préconisations de Greenly :

1. Discuter avec vos clients de la possible mise en place de critères d'achats de produits écocentrés

2. Opter pour des matériaux certifiés lors de vos achats

Nos principaux fournisseurs sont également engagés dans une démarche RSE mais les produits utilisés sont imposés par le cahier des charges du client. Dans ce cas-là, nous ne pouvons proposer nos produits qu'en cas de possibilités de variantes et souvent c'est le côté tarifaire qui prônent pour ces derniers lors des phases de négociation.

C'est donc un point sur lequel nous n'avons pas une grande marge de manœuvre.

Nous demandons néanmoins à l'ensemble de nos fournisseurs critiques de s'engager dans notre démarche d'amélioration au niveau RSE par le biais de la signature de notre charte fournisseur ainsi qu'en les évaluant chaque année sur ces critères.

3. Passer à l'utilisation de véhicules électriques

La flotte de nos véhicules société est récente. Pour cela nous avons opter dans la procédure de gestion de flotte qu'en cas de renouvellement de véhicule de type société, nous pourrions passer directement sur des véhicules électriques selon le service et l'usage auquel il sera affecté.

À l'heure actuelle dans le cadre de nos activités principales, le remplacement des véhicules utilitaires par des véhicules électriques n'est pour l'instant pas envisageable aux vues des distances parcourus au quotidien.

4. Formez vos collaborateurs à l'écoconduite

Nous sensibilisons le personnel sur l'écoconduite par le biais de nos flash infos et du questionnaire proposé par GREENLY.

6.2.4 Utilisation de sources d'énergies renouvelable et d'approches durables dans les opérations.

La société LABBE est équipée de panneaux photovoltaïques depuis 2021 pour la consommation d'énergie de son bâtiment principal, elle a aussi développé une activité dans le domaine des installations photovoltaïque et de l'installation des bornes IRVE saisissant l'opportunité du marché et du cadre réglementaire de la France notamment dans le cadre de la RE 2020.

6.2.5 Politique d'achats responsables

6.2.5.1 Politique.

La démarche Achats Responsables est au cœur des enjeux RSE du Groupe LABBE. La Direction fixe le cadre général, la politique QRSE rappelle les différents engagements du Groupe LABBE :

- Au niveau de la protection de l'environnement.
- Au niveau de la santé et la sécurité des travailleurs.
- Pour l'Égalité des chances et la diversité.
- Pour l'Éthique et la transparence.

Cette politique vise à guider nos décisions d'achat et à nous assurer que nos fournisseurs partagent nos valeurs de responsabilité.

Voici les principes clés de notre politique d'achats responsable :

1- La Sélection de nos fournisseurs.

Dans le cadre de notre démarche l'évaluation de nos fournisseurs nous prenons en compte des critères RSE qui représente 20% du résultat final et permet de privilégier la collaboration avec des fournisseurs qui adhèrent à des pratiques commerciales éthiques et responsables. Nous recherchons des partenaires engagés dans la réduction de leurs empreintes environnementale, la promotion de bonnes conditions de travail et le respects des normes de sécurité.

2 - Les engagements de nos fournisseurs.

Nous demandons à nos fournisseurs de nous garantir leurs engagements par la signature de la Charte d'engagement Fournisseur/Prestataire qui énonce le respect des valeurs du Groupe par ses derniers.

Par cette charte, le fournisseur s'engage à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que les principes du Pacte Mondial des Nations unies. Il doit tout mettre en œuvre pour en assurer l'application directement et par l'intermédiaire de ses sous-traitants, en particulier dans les domaines du respect de la loi, de la santé et de la sécurité des salariés, du comportement éthique avec les clients et du respect de l'environnement.

3 - Mobiliser et développer les acteurs internes du processus achats.

Nous n'achetons que des produits certifiés conformes en termes de sécurité et de qualité selon à minima les normes NF et CE. Nous donnons toujours la priorité à des fournisseurs locaux afin de réduire l'empreinte carbone associée au transport des marchandises et favorisez l'économie régionale. Nous sensibilisons notre personnel aux achats responsable et encourageons une culture d'achats durable au sein du groupe. Chaque collaborateur peut être un acteur et/ou un prescripteur d'un achat. Ainsi la volonté de cette politique est de traduire l'engagement du Groupe Labbe dans l'acte d'achat auprès de chaque salarié impliqué dans les relations avec les fournisseurs.

Notre Gouvernance d'achats :

La gouvernance des achats responsable du Groupe Labbe est composée de la manière suivante :

La direction assistée par son service QSE assure la cohérence entre la raison d'être, les axes stratégiques du Groupe Labbe et la feuille de route CO² et notre politique d'achats responsables. Définit la stratégie d'achats du groupe et définit les objectifs et suit leurs réalisations.

Le service Achats : La responsable du service achats s'assure du suivi et de l'évaluation RSE en tenant compte des critères RSE définit par le service QSE et validé par la direction.

La politique achats responsables du Groupe Labbe s'applique à l'ensemble des salariés amenés à collaborer avec des partenaires externes du groupe. Les collaborateurs s'engagent à agir de manière éthique et intègre avec les fournisseurs, y compris dans le cas de situation contentieuse, en respect du Code de Conduite du groupe.

Chacun doit faire preuve de transparence envers la hiérarchie concernant les éventuels cadeaux et invitations reçus et/ou donnés.

Les acheteurs bénéficient de formations complémentaires leurs permettant de disposer de connaissances fondamentales sur les enjeux RSE de la chaîne d'approvisionnement et les achats responsables.

6.2.5.2 Indicateurs liés aux achats.

Nombre total de fournisseurs récurrents :

2020	100%
2021	100%
2022	100%

Nombre total de fournisseurs critiques évalués sur des critères RSE :

2020	100%
2021	100%
2022	100%

Nombre de retours sur la notation fournisseur :

2020	100%
2021	100%
2022	100%

Nombre de chartes fournisseurs signés :

2020	100%
2021	100%
2022	100%

6.3 Performance sociale

6.3.1 Initiatives en faveur de l'inclusion sociale, de la diversité et de l'égalité des chances.

Dans le cadre de ses activités la société LABBE est en relation avec différents organismes selon la localisation de ses chantiers qui lui permette de faire appel à des travailleurs faisant l'objet de contrats d'insertion sociale.

En termes d'égalité des chances et de diversité, la SARL LABBE s'est engagée sur la lutte contre les discriminations au travail par ses valeurs et sa politique QRSE qui prônent le respect des droits de l'homme et de l'égalité des chances tant dans les conditions de travail que dans l'accessibilité à l'emploi.

Et c'est dans cette dernière phase que la société Labbe a mis en place un système de recrutement collaboratif afin d'assurer une sélection impartiale du fait qu'il n'y ait pas un mais plusieurs recruteurs (Cf. Procédure des ressources humaines).

Les comportements inappropriés allant à l'encontre de ses valeurs sont considérés comme une faute et se doivent d'être sanctionnés et peuvent être signalés via notre procédure d'alerte professionnelle.

La société Labbe embauche des salariés en contrat d'insertion dans le cadre de chantiers de l'activité tertiaire et logement seulement ces derniers n'ont pas été quantifiés par les services pour ces trois dernières années.

6.3.2 Actions visant à améliorer les conditions de travail et la santé et sécurité des employés.

La SARL LABBE possède une politique de sécurité visant à garantir la protection des salariés et de son environnement.

Cela commence par l'évaluation des risques professionnels par le biais du document unique, des PPSPS et des échanges lors des réunions notamment les réunions de chantier.

La Gestion de nos équipements de protection individuelle et collectifs qui garantit que chaque membre du personnel est les EPI adaptés à son activité ainsi que le suivi et le contrôle de ces derniers de façon régulière.

Le suivi des formations de sécurité et habilitations réglementaires nécessaires à la bonne conduite de nos activités.

Des actions de sensibilisations, par le biais de communication régulière sur le sujet de la sécurité et le rappel des risques encourus en cas de non-respects des consignes de sécurité.

La tenue des réunions CSE trimestrielle, la tenue des entretiens annuels professionnels et individuels qui permettent un échange social et à chacun d'effectuer les remontées sur les différents sujets concernant leurs conditions et environnement de travail, les outils mis à disposition et toutes éventuelles problématiques.

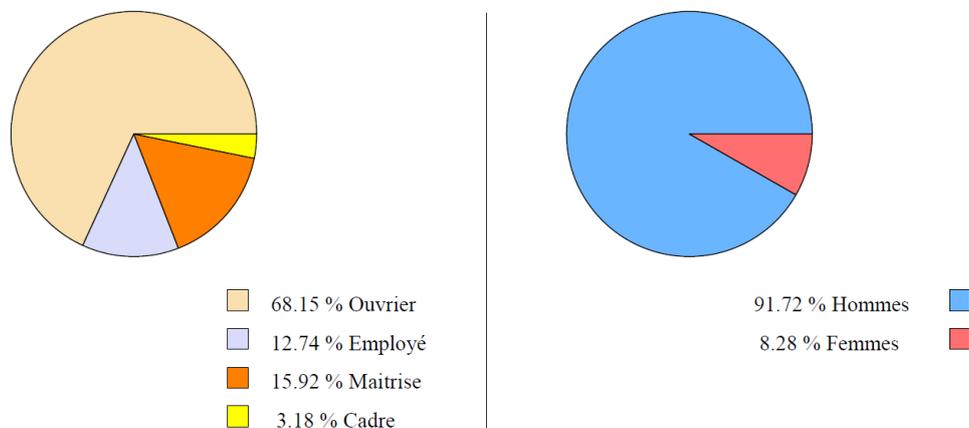
6.3.3 Projets de responsabilité sociale

La SARL LABBE est engagée sur plusieurs projets de responsabilité sociale, elle a choisi de participer à des projets localisés notamment d'être le partenaire de l'équipe locale de Rugby Club Les Angles Gard Rhodanien, elle participe et adhère au club des entreprises de la commune des Angles ECLA30, elle participe au programme « Ton jour ton rêve » qui chaque année de récolter des fonds pour permettre à un enfant présentant un handicap de réaliser un rêve.

La SARL LABBE s'est aussi engagée sur les engagements de la charte Global Compact mis en place par l'Organisation des Nations Unies visant à promouvoir les principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

6.3.4 Indicateurs sociaux et sur la pratique d'emploi & de travail :

Répartition de la Population au 31/12/2022



Effectif Masculin /Féminin :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	105	26	20	4	155
2021	109	23	23	5	160
2022	107	20	25	5	157

Masculin au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	105	12	20	4	141
2021	109	7	23	5	144
2022	107	8	24	5	144

Féminin au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020		14			14
2021		16			16
2022		12	1		13

Effectif CDD/CDI :

Contrat CDD au 31-12 :

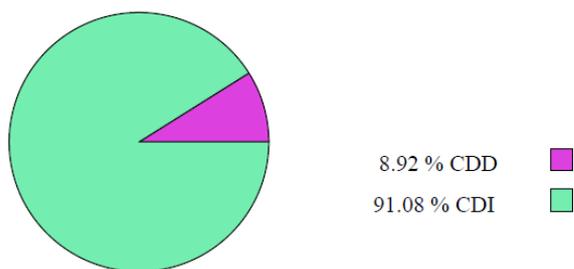
	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	13	2			15
2021	12	2			14

2022	14				14
------	----	--	--	--	----

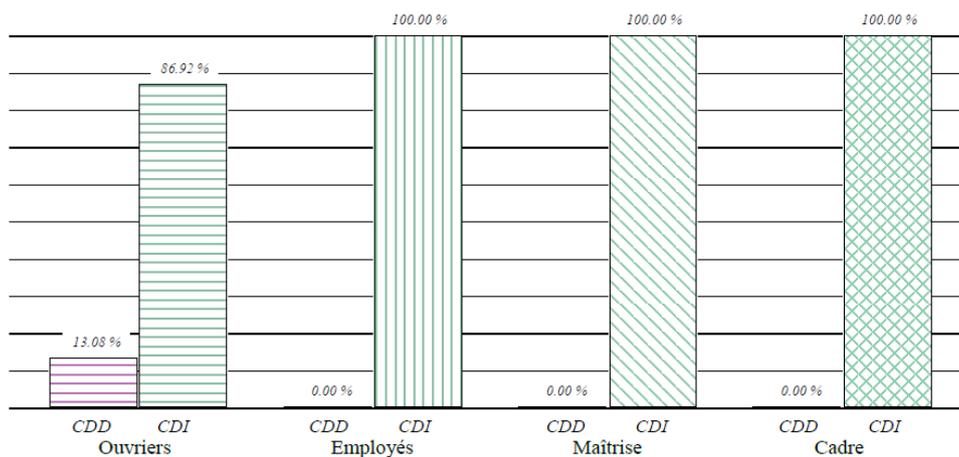
Contrat CDI au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	92	24	20	4	140
2021	97	21	23	5	146
2022	93	20	25	5	143

Répartition de la Population CDD/CDI au 31/12/2022



Répartition des CDD/CDI par type de Population au 31/12/2022



Effectif permanent :

Permanent : Temps Plein et Temps Partiel

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	86	21	19	3	129
2021	80	18	20	3	121
2022	83	19	20	4	126

Permanent Masculin : Temps Plein et Temps Partiel

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	86	10	19	3	118
2021	80	6	20	3	109
2022	83	7	20	4	114

Permanent Féminin : Temps Plein et Temps Partiel

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020		11			11
2021		12			12
2022		12			12

Permanent : Temps Plein

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	86	21	19	3	129
2021	83	17	20	3	120
2022	83	19	20	4	126

Permanent : Temps Partiel

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020					
2021		1			1
2022					

Montant versé aux agences d'intérimaires

2020	124887.00 €
2021	175706.63 €
2022	183312.19€

Effectif Moyen :

Effectif mensuel moyen de l'année considérée :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	104	26	19	4	154
2021	107	27	23	3	160
2022	109	21	23	4	156

Effectif mensuel moyen masculin de l'année considérée :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	104	14	19	4	141
2021	107	11	23	3	144
2022	109	8	22	4	143

Effectif mensuel moyen féminin de l'année considérée :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020		13			13
2021		16			16
2022		13	1		13

Répartition par tranche d'âge :**Nombre de salariés de moins de 18 ans au 31-12 :**

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	104	14	19	4	141
2021	107	11	23	3	144
2022	109	8	22	4	143

Nombre de salariés de 18 ans à 25 ans au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	15	6			21
2021	19	3	1		23
2022	21	1	2		24

Nombre de salariés de 26 ans à 40 ans au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	58	11	8	2	79
2021	58	8	10	2	78
2022	54	9	11	2	76

Nombre de salariés de 41 ans à 50 ans au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	15	7	9	1	32
2021	15	7	6	2	30
2022	18	7	5	2	32

Nombre de salariés de 51 ans à 60 ans au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	13	2	2	0	17
2021	13	4	5	1	23

2022	14	3	6	1	24
------	----	---	---	---	----

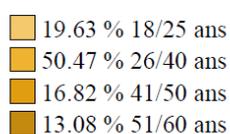
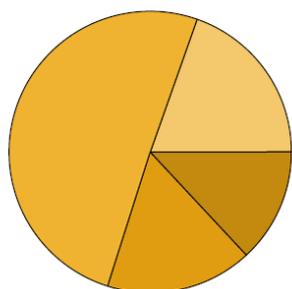
Nombre de salariés de plus de 60 ans au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020			1	1	2
2021			1		3
2022			1		1

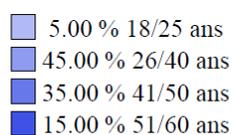
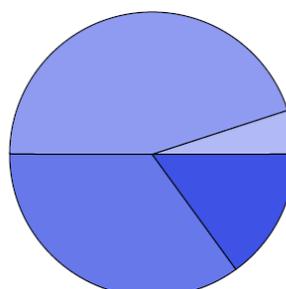
Age Moyen par Type de Population au 31/12/2022



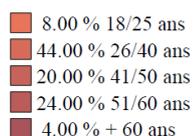
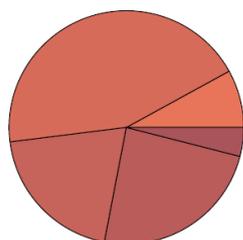
Répartition de la Population Ouvrier



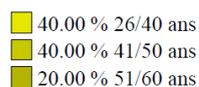
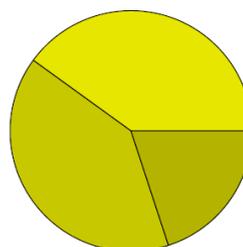
Répartition de la Population Employé



Répartition de la Population Maîtrise



Répartition de la Population Cadre



Ancienneté

Nombre de salariés ayant moins de 2 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	32	8	4		44
2021	42	8	5	2	57
2022	40	6	7	3	56

Nombre de salariés ayant de 2 à 3 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	31	6	2	1	40
2021	21	2	2	1	26
2022	17	2	3		22

Nombre de salariés ayant de 4 à 5 ans d'ancienneté au 31 -12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	12	6	5		23
2021	14	6	5		25
2022	17	2	2	1	22

Nombre de salariés ayant de 6 à 8 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	14	2	5	1	22
2021	13	4	6		23
2022	14	6	7		27

Nombre de salariés ayant de 9 à 11 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	6	3	3	1	13
2021	10	3	4	2	19
2022	11	3	4	1	19

Nombre de salariés ayant de 12 à 14 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	5			1	6
2021	6				6
2022	4	1	2		7

Nombre de salariés ayant de 15 à 19 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	1				1
2021	1				1
2022	3				3

Nombre de salariés ayant de 20 à 24 ans d'ancienneté au 31-12 :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020					
2021	1				1
2022	1				1

Il n'y a pas de salariés ayant plus de 25 ans d'ancienneté au 31/12/2023.

Nationalité

Nombre de salariés de nationalité française :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	90	25	20	4	139
2021	93	23	23	5	144
2022	93	20	25	5	143

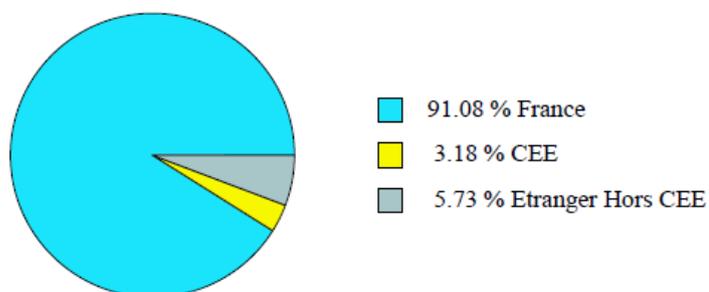
Nombre de salariés membre de la CEE (Hors France) :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	4				4
2021	5				5
2022	5				5

Nombre de salariés de nationalité étrangère (Hors CEE) :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	11	1			12
2021	11				11
2022	9				9

Répartition des Salariés par Nationalité au 31/12/2022



La SARL LABBE n'a pas de salariés appartenant à une entreprise extérieure.

Embauche

Nombre total d'embauches :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	19	7	2	1	29
2021	31	6	4	2	43
2022	26	2	5	1	34

Nombre d'embauches masculines :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	19	3	1	1	25
2021	31	2	4	2	39
2022	26	2	4	1	33

Nombre d'embauches féminines

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020		4			4
2021		4			4
2022			1		1

Nombre d'embauches par CDI à temps plein :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	12	5	2		19
2021	22	4	4	2	32
2022	14	2	5	1	22

Nombre d'embauches par CDI à temps partiel :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020				1	1
2021					
2022					

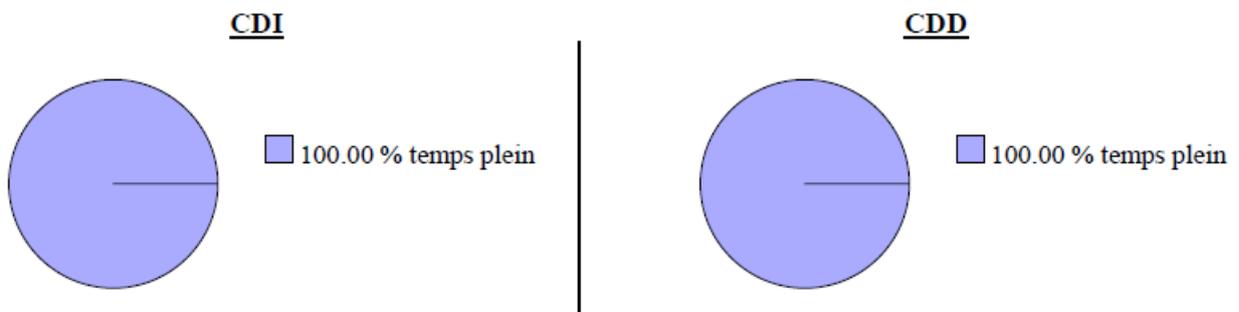
Nombre d'embauches par CDD à temps plein :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020	7	1			8
2021	9	2			11
2022	12				12

Nombre d'embauches par CDD à temps partiel :

	Ouvrier	Employé	Maîtrise	Cadre	TOTAL
2020		1			1
2021					
2022					

Répartition des Embauches au 31/12/2022



Couverture Convention Collective

2020	100%
2021	100%
2022	100%

Diversité, équité & inclusion

Promotions

	Hommes	Femmes
2020	Nc	Nc
2021	Nc	Nc
2022	63	8

En 2022, ont été retenues comme promotion, les augmentations de salaire et les augmentations d'échelon. Statistiquement les femmes ont eu plus d'augmentation de salaires que les hommes.

Articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale

	Hommes	Femmes
2020	Nc	Nc
2021	Nc	Nc
2022	8	0

Les mesures retenues sont : les temps partiels, le congé maternité/paternité et le congé parental. Il s'agit à chaque fois de congés paternité et ou parentaux pour l'année 2022. Les Hommes ont pu bénéficier de mesures propres à faciliter l'articulation entre vie privée et vie professionnelle.

Nombre moyen d'heures de formation par employé

2020	nc
2021	3.04
2022	3.70

Le service des ressources humaines a amélioré sa procédure et le suivi des formations internes afin de s'assurer de la remontée des formations internes qui n'étaient pas prises en compte précédemment. Les indicateurs sur 2022 ne tiennent pas compte des formations internes ce qui ne devraient plus être le cas grâce à cette mise en place sur 2023.

Ecart salarial moyen non ajusté entre les genres

2020	nc
2021	10
2022	1.01

Pourcentage de femmes à des postes de direction (hors conseil d'administration)

2020	33
2021	33
2022	25

Pourcentage de femmes employées dans toute l'entreprise

2020	8.44
2021	10
2022	8.33

Santé et sécurité

	CIBLES	2020	2021	2022
Taux de Fréquence	La cible = Taux de fréquence année N-1 > année N	33,15	37,01	24,47
Taux de Gravité	La cible = Taux de gravité année N-1 > année N	40	58,44	2,5
Taux d'Évolution	La cible = Taux d'évolution année N-1 > année N	-61,11%	28,57%	-22,22%
Nombres d'accidents du travail avec un arrêt	Nombres d'accidents avec un arrêt = 0	7	9	7

On constate une baisse des accidents du travail mais la cible reste fixée à 0 pour des raisons éthique, l'objectif est de continuer les actions de protection et de prévention, le but étant de mettre tout en œuvre pour qu'il n'y ai pas d'accidents en veillant à la sécurité des travailleurs.

7 Conclusion

7.1 Récapitulation des réalisations et des progrès en matière de RSE.

L'avancement des actions à la suite du bilan RSE précédent :

Objectif 1 & 2 : Renforcer sa politique de recrutement et de mixité de l'emploi et s'assurer de l'égal accès à la formation.

Notre service des ressources humaines s'est rapproché des différentes écoles et organismes du secteur de l'emploi de la région pour signaler nos besoins en matière d'emploi.

Un partenariat a été mis en place avec le Centre de Formation d'apprentis « Florentin MOURET » d'Avignon dans le cadre de nos contrats d'apprentissage.

Nous avons modifié l'outil de suivi de la formation afin de permettre la remontée des formations internes et tous les salariés et les responsables de service peuvent faire remonter leurs besoins en formation qui est pris en compte dans le cadre des entretiens professionnels.

Les frais liés aux déplacements dans le cadre de la formation professionnels sont toujours à la charge de la société LABBE.

Objectif 3 : S'assurer de l'égalité de la rémunération effective entre les femmes et les hommes.

L'index d'égalité Hommes/Femmes est mis à jour chaque année et fait l'objet d'une analyse qui est satisfaisante il n'y a pas d'inégalité à ce niveau, la situation est pérenne.

Objectif 4 : Sensibiliser nos salariés afin de réduire le nombre d'accidents du travail.

Les actions de sensibilisation sont maintenues, il faut penser néanmoins à améliorer le traçage de nos actions et formaliser plus en détails la mesure de leur efficacité. Le taux d'accidents du travail a été réduit mais la société LABBE doit continuer de viser un taux d'accidents le plus bas possible.

Objectif 5 : Améliorer la qualité de nos reportings et de nos indicateurs RSE.

Nous avons étudié la mise en place d'un reporting basé sur les lignes directrices GRI, en l'état nos outils ne nous permettent pas de suivre de façon aussi détaillées l'ensemble de nos données mais la société LABBE souhaite mettre tout en œuvre pour s'en rapprocher et l'étude sur 2023 de nouveaux outils notamment la mise en place d'un contrôleur de gestion et l'étude de la mise en place d'un système informatisé spécifique RH sont en cours.

Les formations internes ne sont pas encore systématiquement remontées par les acteurs et nous devons sensibiliser et s'assurer du suivi systématique de ce point.

Objectif 6 : Améliorer notre communication sur nos objectifs de développement durable

Pour répondre à ce point, Le site web a été mis à jour avec notre nouvelle politique QRSE et les informations concernant notre émissions GES.

Un support de communication a été élaboré par notre service Photovoltaïque.

Ci-dessous vous trouverez les actions et notre analyse liées à l'établissement de notre index égalité Homme/Femme au sein de la société LABBE.

Les sociétés se sont toujours efforcées de baser le recrutement de ses salariés sur des critères objectifs de qualification, de compétence et d'expérience.

Il apparaît cependant de fortes disparités dans la mixité aux différents niveaux de qualification. Ainsi :

- Parmi les ouvriers et les cadres, aucune femme n'a été embauchée (à relativiser car aucun cadre n'a été embauché en 2022).
- Cependant au niveau ETAM, fort d'un effectif moyen en 2021 de 52 personnes, les femmes sont représentées à 32 %.

Cette proportion est stable depuis l'année précédente. Les actions mises en place sur les exercices précédents ont donc porté leurs fruits, elles seront reconduites.

Ces actions ont pour objectif :

- Faire baisser les stéréotypes sexués attachés aux différents métiers
- S'assurer que les offres publiées s'adressent bien à tous.

Actions :

1°) Les stéréotypes sexués attachés aux différents métiers sont ancrés dès le plus jeune âge, ainsi il est décidé de mener des actions d'orientation auprès des établissements scolaires, afin de permettre aux jeunes en cours de cursus de mieux appréhender le milieu professionnel, le secteur de l'électricité bâtiment et tertiaire et de mieux comprendre les métiers propres à ce secteur.

Lors de forums de l'emploi les sociétés enverront systématiquement une équipe mixte, la présence d'une femme permettra de gommer l'image masculine du secteur.

2°) Une attention toute particulière sera apportée à la rédaction des offres d'emplois.

Le rédacteur prendra soin de faire figurer systématiquement la mention (H/F) ainsi que de féminiser l'intitulé des postes.

3°) En cas de recours à un cabinet de recrutement extérieur, il sera exigé que la convention liant la SARL LABBE à l'agence de recrutement contienne un article aux termes duquel le cabinet s'engage à sélectionner les candidatures sans prendre en compte le sexe des candidats.

Indicateurs à mettre en place :

1°) Nombre de forums

2°) Durant l'année les candidatures reçues en 2023 seront comptabilisées et réparties par sexe, de façon à mesurer l'attractivité de la société chez les hommes et les femmes.

3°) Nombre de recrutements externalisés, nombre de conventions contenant l'engagement moral signé

Suivi des indicateurs :

1°) La société LABBE n'a participé à aucun forum de l'emploi en 2022.

2°) Durant l'année 2022, 5 annonces ont été déposées sur le site du Pôle Emploi :

- 1 annonce pour la recherche d'Electricien(ne), nous avons reçu 43 CV, dont 1 CV d'une femme
- 1 annonce pour la recherche d'Assistant(e) administrative, nous avons reçu 106 CV, 9 Hommes ont postulé à cette offre.
- 1 annonce pour la recherche de Technicien de Maintenance (H/F), nous avons reçu 55 CV, dont 2 femmes
- 1 annonce pour la recherche d'Electricien bancheur, nous avons reçu 29 CV, exclusivement que des CV d'hommes
- 1 annonce pour la recherche de Dessinateur projeteur, nous avons reçu 7 CV dont 2 de femmes.

3°) Durant l'année 2022 nous n'avons pas effectué de recrutement externalisé.

Actions et objectifs à la suite du bilan RSE :

Maintenir notre démarche d'amélioration continue QRSE (Qualité & Responsabilité Sociale et Environnementale) fait partie d'un des trois objectifs principaux de la politique de la société LABBE. À la suite de l'établissement et de l'analyse du bilan carbone la société LABBE a choisi de mettre en œuvre sur l'année 2023, les actions suivantes en complément des actions faisant suite à l'établissement du bilan GES et de l'étude de l'index égalité H/F mentionné précédemment :

1. Envisager un outil SI RH permettant de ressortir des données de façons plus claires et précises sur le volet social, permettant d'offrir des indicateurs de suivi et une analyse plus poussée.
2. Quantifier le nombre d'heures et de personnes faisant l'objet d'un contrat d'insertion sociale afin de mettre en place un indicateur de suivi et convenir d'une cible à atteindre afin de s'améliorer sur ce point.
3. Mise en place d'une enquête de satisfaction annuelle via Google Forms et Microsoft Forms sur 2023.
4. Projet de participation à un projet de compensation carbone.
5. Mise en place d'un indicateur sur la conduite brusque depuis les données remontées par notre interface Verizon Connect afin de sensibiliser les acteurs qui ne respecteraient pas les règles de conduite en termes de sécurité lié aux déplacements professionnels.
6. Pour être plus pertinent et cibler les bonnes actions à mettre en œuvre, il faudra prendre en compte les formations internes en compte dans le cadre de nos indicateurs de suivi et mettre en place un indicateur sur l'évaluation de l'efficacité de ces dernières.
7. La matrice des compétences doit être améliorée et une procédure de gestion des compétences doit mettre en avant l'évaluation de l'efficacité des formations reçues.
8. Nous prévoyons des échanges sur la thématique RSE avec nos clients afin de sensibiliser ces derniers sur leurs choix de produits et discuter de l'impact de ces derniers sur notre bilan.
9. Maintenir des actions de prévention et de sensibilisation régulières sur le domaine de la sécurité.
10. La mise en place d'un index reprenant l'emplacement de chaque indicateur sur le prochain bilan permettrait d'en faciliter la lecture.

Visa de la direction :



Date de publication : 28/07/2023